

l'environnement

Fiche technique ADHÉSIF INSTANT 23 LOXEAL

Description

Adhésif instantané de viscosité moyenne à usage général, à base de cyanoacrylate d'éthyle. Vitesse de prise moyenne. Pour la fixation de pièces en caoutchouc, en métal et en plastique.

Propriétés physiques

Composition : cyanoacrylate d'éthyle Couleur : transparent/incolore

 $\begin{array}{lll} \mbox{Viscosit\'e} \ (+25\ ^{\circ}\mbox{C} - \mbox{mPa s}) : & 40 - 80 \\ \mbox{Poids sp\'ecifique} \ (+25\ ^{\circ}\mbox{C} - \mbox{g/ml}) : & 1,06 \\ \mbox{Espace à remplir} : & 10 - 60 \mbox{ microns} \\ \mbox{Point d'éclair} : & +87\ ^{\circ}\mbox{C} \end{array}$

Durée de 12 mois dans l'emballage d'origine non

conservation: ouvert

Plage de température : -50 °C/+80 °C

Propriétés de durcissement

Le taux de durcissement dépend du substrat utilisé, de l'écart entre les pièces, de la température et de l'humidité ambiante.

<u>Substrat</u>	Temps de fixation	(secondes)

Plastiques

* PVC : 3 - 10 * Résine phénolique : 5 - 20 * ABS : 10 - 30

Métaux

* Acier : 10 - 30 * Aluminium : 5 - 15 * Zinc : 30 - 90

Substrats divers

* Néoprène/NBR : < 5

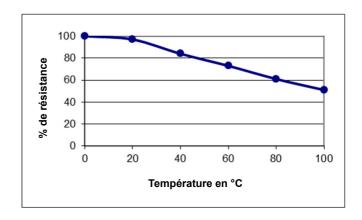
Si le temps de prise est trop long, il est recommandé d'utiliser l'activateur 9 Loxeal. En cas d'utilisation avec du PE, du PP, des caoutchoucs siliconés ou du PTFE, il est toujours recommandé d'utiliser l'apprêt 7 Loxeal.

Propriétés du matériau durci (typiques)

Résistance à la traction ISO 6922 (N//mm²) :	12 - 25
Résistance au cisaillement ISO 4587 (N//mm²) :	13 - 18
Plage de ramollissement : Indice de réfraction n ²⁰ D :	+160 °C/+170 °C similaire au
Résistivité électrique DIN 53482 (Ω mm) :	verre > 10 ¹⁵
Rigidité diélectrique ASTM D 149 (kV/mm) :	25
Constante diélectrique DIN 53483	5,2

Résistance environnementale

Le graphique ci-dessous présente la résistance mécanique du produit (%) en fonction de la température. Échantillon d'acier - ISO 4587



Résistance chimique

Vieillissement à la température indiquée dans les conditions cidessous après 24 heures de polymérisation.

Capolario		Résistance après 500 h	
-----------	--	---------------------------	--

Huile moteur	40	excellente	excellente	excellente
Eau	25	excellente	excellente	excellente
Essence	25	excellente	excellente	excellente
Humidité relative 90 %	40	légère	faible	faible
Gaz réfrigérants	25	excellente	excellente	excellente

^{*} Pour plus d'informations sur la résistance à d'autres produits chimiques, contactez le service technique de Loxeal

Mode d'emploi

Nettoyez et dégraissez les pièces à coller avec le produit nettoyant 10 Loxeal. L'excès de produit, qu'il soit durci ou non, peut être éliminé à l'aide du dissolvant de cyanoacrylate Loxeal.

FICHE TECHNIQUE LOXEAL INSTANTANÉ 23 05/12

STIST23e/4 05/12 Page 1/2

Stockage

Nous recommandons de conserver le produit dans un endroit frais et sec à une température ne dépassant pas +20 °C. Pour une meilleure durée de conservation, conservez le produit dans un réfrigérateur à +2 °C/+7 °C. Pour éviter les contaminations, ne remplissez pas les récipients avec du produit usagé. Pour plus d'informations sur les applications, le stockage et la manipulation, contactez le service technique de Loxeal

Sécurité et manipulation

Consultez la fiche de données de sécurité avant utilisation.

Remarque

Les données contenues dans le présent document, obtenues dans les laboratoires Loxeal, sont fournies à titre indicatif uniquement; si des précisions sont nécessaires, veuillez contacter le service technique de Loxeal. Loxeal garantit la qualité des produits fournis conformément à ses propres spécificités. Loxeal n'assume pas la responsabilité des résultats obtenus par des tiers dont les méthodes ne sont pas contrôlées par Loxeal. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits mentionnés dans le présent document sont adaptés à l'usage qu'il compte en faire. Loxeal décline toute garantie expresse ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, découlant de la vente ou de l'utilisation des produits Loxeal. Loxeal décline spécifiquement toute responsabilité en cas de dommages consécutifs ou indirects de quelque nature que ce soit, y compris les pertes de bénéfices.

STIST23e/4 05/12 Page 2/2